

Formation S4 : Mettre en œuvre une plate-forme de services sociaux et médico-sociaux

2 jours

Dernière modification le 25 août 2021

Présentation

Vous souhaitez innover et réfléchissez à mettre en œuvre une plate-forme de services médico-sociaux au sein de votre structure, afin de proposer une offre à la carte pour les personnes en situation de handicap.

Objectifs de la formation

Découvrir l'approche des plates-formes de services sociaux et médico-sociaux.

Assimiler la méthodologie de mise en œuvre des plates-formes de services.

Public

Dirigeant associatif élu, directeur général, cadre de direction et chargé de mission

Pré-requis

Connaissance des acteurs institutionnels et du fonctionnement d'un ESSMS.

Programme

Réunir les prérequis

La mise en place d'une cellule de réflexion prospective.

Les perspectives, les enjeux, les opportunités et les obstacles d'une nouvelle configuration au regard du projet associatif.

La négociation auprès de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) d'une orientation des bénéficiaires en direction d'une plate-forme de services et non d'un ESMS.

L'établissement d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) ad hoc avec les autorités de tarification.

La planification de la mise en œuvre

La constitution d'un comité de pilotage.

La construction de la configuration de la future plate-forme de services et d'une feuille de route.

L'information des personnels sur les enjeux, l'intérêt et les étapes du changement.

La mise en place d'un service de coordination de parcours et de projets personnalisés.

La mutualisation des services fonctionnels.

La réflexion autour de la mutualisation d'autres services.

L'élaboration de l'offre de prestations

La levée des freins

Les freins organisationnels et matériels (utilisation des locaux, mobilité des personnels, circulation de l'information).

Les freins culturels et humains (recomposition des services, redistribution des fonctions, évolution hiérarchique).

La valorisation des opportunités

De nouvelles fonctions et façons de travailler.

Le recentrage sur la personne bénéficiaire pour plus d'efficacité et une valorisation accrue des actions.

Une organisation plus efficiente et plus lisible.

Les plus de la formation

-  Méthode pédagogique active, expositive, ludique, interrogative et démonstrative.
-  Séquences de travaux pratiques favorisant une mise en action à l'issue de la formation
-  Exemples de plates-formes de services, études de cas.
-  Diaporama et support apprenant, utilisation de paperboard, vidéoprojecteur et ordinateur portable.

Évaluation

-  La validation des acquis se fait tout au long de la formation à travers des exercices d'application et des études de cas
-  Un questionnaire d'évaluation des acquis est remis à chaque participant au terme de la formation

Formations complémentaires

-  Construire ou rénover un établissement : être vigilant à chaque étape du projet - S14

Formation disponible en intra

Une formation intra c'est :

Une analyse précise de votre demande

Une proposition détaillée de formation

Une formation planifiée en concertation avec le centre de formation

Sur devis seulement.

Organisme de formation enregistré
sous le numéro 11 75 54735 75.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

nexem.fr/formation
formation@nexem.fr
Tél : 01 55 45 33 02